

Séance Plénière
Déclaration

13/09/2017

La continuité des annonces du Groupe BNP Paribas de **résultats** atteignant des sommets vertigineux, tels ceux du premier semestre 2017 proches des 5 milliards d'euros (comprenant le lissage des charges liées à l'IFRIC 21) nous impose une **prise de recul** sur la construction d'une telle stabilité qui fait référence.

Pour reprendre les mots du Président du Conseil d'administration, il importe de « bâtir la banque de demain ». Une banque soucieuse de sa **Responsabilité sociale, environnementale et d'équité humaine**.

Une banque portée par la **vigilance** que la profondeur de son **empreinte dans le monde**, au travers de ses actions, se retrouve sur le terrain au **quotidien** sur le **moral** de ses **salariés**.

Une empreinte parfois écornée pour des sujets de **sanctions** générant des amendes de l'ordre de 600 millions d'euros à ce jour sur 2017.

Le **dernier fait en date** annoncé officiellement vendredi 8 septembre par l'autorité fiscale britannique, concernant le redressement fiscal pour fraude, s'élèverait à **38 millions d'euros**.

Outre son montant, **FO Banques BNP Paribas** tient à vous sensibiliser sur le fait qu'il **représente un point d'augmentation (+1%) de la masse salariale fixe du groupe BNP Paribas en France !**

Nous attendons donc de votre part, lors des **négociations salariales annuelles** qui débiteront le 19 septembre 2017, de mettre en place une **mesure financière exceptionnelle** pour le **pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés**.

FO Banques BNP Paribas, affirme que ce très bon résultat semestriel est dû à l'**investissement** et au **professionnalisme collectif des salariés**, cela malgré un contexte difficile.

Ces **salariés** qui réalisent des **efforts quotidiens** dans leurs activités professionnelles bien souvent impactant fortement leur vie personnelle et nous avouent être **inquiets pour leur avenir** voire, pour certains, la **crainte d'une perte d'emploi** liée à l'annonce des différents projets d'envergure, tel celui de BDDF2020.

FO Banques BNP Paribas, rappelle à sa Direction Exécutive l'engagement pris en matière du **pacte social** et demande donc un engagement pour la **Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)** de sorte que, des échanges qui auront lieu, puisse aboutir une **décision exceptionnelle pour l'emploi et la rémunération**.

FO Banques BNP Paribas pense que la Direction ne doit pas cibler la **stratégie** de notre entreprise principalement vers un **pilotage par les coûts** mais un **pilotage par la conviction**, l'**appétence de chaque salarié**.

L'**humain** est un **élément important** de notre entreprise et **ne doit pas être** seulement une **variable d'ajustement**.

Pour finir, en répliquant un mode de communication devenu célèbre :

« Make our jobs great again »

Nos convictions sont les vôtres ? Alors rejoignez-nous ! [Cliquez ici](#)

Pascal MASSELIN - Eric LEGER – Françoise ROUX
32 rue de Clignancourt - 75018 Paris - ACI : CSDRCA1 - Tél. : 01 40 14 38 24 - Fax : 01 40 14 60 05



web